

Ville de Genève | Bibliothèque de Genève | 22.06.2014

## **La numérisation du patrimoine intellectuel genevois: quelles incidences sur la conservation des documents?**

Le patrimoine culturel à l'ère numérique, Conférence satellite IFLA, Genève, 13-14 août 2014

---

Genève bénéficie sur son territoire d'un tissu de bibliothèques remarquable au regard de sa population. Les collections publiques de cette ville de 200'000 habitants comptent aujourd'hui plus de 10 millions de volumes imprimés. L'accroissement des collections a atteint un sommet et va maintenant s'infléchir, sans que le service à la collectivité en soit diminué. La numérisation d'une part et l'évolution des pratiques de conservation de l'autre sont à l'origine de cette nouvelle approche.

Les médias numériques couvrent de plus en plus nos besoins d'échange et de consommation d'informations. Les bibliothèques y participent en scannant leurs contenus traditionnels pour les rendre accessibles à distance. En parallèle, la professionnalisation des pratiques de conservation, y compris préventive, la nécessaire élaboration de plans d'urgence à appliquer en cas de sinistres, conduisent à porter sur les collections physiques un regard sélectif et à hiérarchiser leur valeur. Les collections spéciales – archives et manuscrits notamment – constituent des cas plus particuliers, bien que leur accroissement n'échappe pas non plus à une orientation plus qualitative que quantitative.

Le projet de numérisation du patrimoine intellectuel genevois met bien en relief la tension entre ces deux domaines opposés qui de fait se révèlent complémentaires: notre environnement toujours plus numérique renouvelle le regard porté sur les documents papier et il influe par ricochet sur leurs perspectives de conservation à long terme.

### **Le projet**

L'essentiel du patrimoine culturel et intellectuel en mains publiques est conservé au sein d'institutions municipales. La numérisation, initiée il y a déjà quinze ans, a d'abord concerné des projets ponctuels menés individuellement par une institution ou une autre, puis s'est faite de plus en plus sur la base de partenariats.

Le Département de la culture et du sport – dont relèvent les bibliothèques et les musées de la Ville – a ces dernières années pris conscience des enjeux de la numérisation. Un plan concerté de numérisation des collections des bibliothèques a été mis en place pour les documents imprimés, manuscrits ou iconographiques à l'exception de l'audiovisuel. Sept institutions sont impliquées: la Bibliothèque de Genève (dépositaire notamment du dépôt légal institué dès 1539), les Bibliothèques municipales, la Bibliothèque d'art et d'archéologie, celles des Conservatoire et jardin botaniques, du Muséum d'histoire naturelle et du Musée d'ethnographie, ainsi que les Archives de la Ville de Genève.

Une analyse de l'ensemble a permis d'estimer les besoins de numérisation à environ de 36 millions de pages. Elles sont issues de contenus emblématiques du patrimoine régional, inédits sur Internet. Parmi elles, 10,3 millions de pages sont considérées comme prioritaires. Bien que les avantages de la numérisation soient largement reconnus et se justifient aisément (diffusion, prestige,

démocratisation du savoir, etc.), il est encore difficile de financer un tel projet, qui excède les budgets de fonctionnement courant. Une recherche de financements mixtes, publics et privés, a été lancée pour réaliser le programme prioritaire.

### **Numérisation et conservation: des préoccupations parallèles**

La numérisation et son application aux bibliothèques a gagné en popularité dans le milieu professionnel au travers de très nombreux colloques, articles et journées d'études, et en raison de l'augmentation continue des capacités de traitement et de transmission des données. La numérisation permet de rendre accessibles des informations enfouies dans les supports papier, et permet de les analyser finement grâce aux nouveaux outils développés par les humanités numériques.

Curieusement, c'est au moment même de l'émergence du numérique que s'est développé un souci croissant pour la conservation des collections physiques. Ainsi le programme emblématique de conservation du patrimoine imprimé aux Pays-Bas, *Metamorfoze*, démarre en 1997<sup>1</sup>. Cette concomitance peut s'expliquer pour les raisons suivantes:

1. L'explosion documentaire observée à partir du 20<sup>e</sup> siècle a engendré une crise des collections matérielles. La Bibliothèque de Genève par exemple conservait 140'000 volumes d'imprimés en 1900, il y en a 15 fois plus en 2010...
2. Les loyers et les coûts de construction explosent dans les centres ville, où les bibliothèques historiques ont souvent été placées, ce qui rend toujours plus difficiles l'extension sur place de leurs capacités de stockage. Les coûts de gestion des collections (énergie, entretien, rénovation des locaux) sont aussi mieux mis en évidence et n'apparaissent plus comme négligeables.
3. Cela aboutit à ne plus considérer le patrimoine intellectuel de façon indifférenciée, mais induit au contraire une hiérarchisation des collections et du statut des documents. Les bibliothèques définissent désormais des niveaux de préservation à appliquer en fonction des cas. Les équipes de conservation-restauration se professionnalisent et se dotent d'un cadre rationnel permettant de moduler les mesures selon ces niveaux. Suivant ce principe, il n'est pas raisonnable d'appliquer des moyens de conservation coûteux – conditionnement, restauration – à tous les documents à l'identique, mais plutôt de privilégier d'abord le cœur de la collection, au détriment d'autres documents dont on acceptera la dégradation, voire même que l'on pourra décider d'éliminer.

### **Influences croisées**

Est-ce que l'essor simultané des politiques de numérisation et de conservation relève d'une coïncidence ou existe-t-il un lien de cause à effet?

A l'origine rien ne prédisposait vraiment à cette rencontre. La numérisation est prise d'abord pour un accès facilité au contenu, par le biais des "autoroutes de l'information"<sup>2</sup> qui tissent très vite une toile mondiale, donnant corps au mythe de la bibliothèque universelle. La préservation s'appuie elle sur le *microfilmage*, en créant des copies de substitution de l'original. Cette technique éprouvée a

---

<sup>1</sup> <http://www.metamorfoze.com>.

<sup>2</sup> Allusion aux *Information Superhighways* promues par Al Gore en 1992, alors vice-président des Etats-Unis.

bénéficié de nombreux financements dans le cadre des programmes de protection des biens culturels. Pendant un certain temps il a même existé sur le marché des appareils hybrides, capables de numériser et de microfilmer les documents en une seule opération, soulignant à la fois la dualité des approches et le parallélisme des processus.

La situation a beaucoup changé. Même si le microfilmage est toujours un gage de longévité, la numérisation apporte des avantages fonctionnels indéniables, qui font qu'on l'associe dès le début aux programmes de conservation des collections. Elle soulage la pression sur les originaux tout en permettant d'en diffuser largement les contenus.

Il est un fait que la pérennité du numérique reste problématique et coûteuse, mais la communauté des archivistes et des informaticiens devra bien trouver un moyen durable et économique pour conserver cette mémoire électronique. Il n'y a tout simplement pas d'alternative pour sécuriser la production d'information numérique native.

Le regard porté sur le papier comme support d'information a largement évolué après une vingtaine d'années de "transition numérique". Sans même parler de la littérature grise, la publication d'ebooks sans équivalent papier va croître inexorablement et l'imprimé perdra peu à peu son statut privilégié pour les écrits du 21<sup>e</sup> siècle, de même que sa valeur unique de preuve juridique.

La multiplication et la banalisation des opérations de numérisation conduisent en parallèle à une implication plus grande des métiers de la restauration. Les traitements et les manipulations peuvent s'avérer plus stressants pour les documents que la simple lecture, en raison de la nature des dispositifs ou du souhait de l'opérateur d'obtenir la meilleure prise de vue. Consulter les restaurateurs devient alors la norme et leur avis est prépondérant selon le statut de l'original. Les fabricants eux-mêmes adaptent constamment leur matériel pour qu'il respecte au mieux les originaux (support en "V", sources d'éclairage froid, motorisation et amortissement des contacts), soient plus ergonomique pour l'opérateur, tout en augmentant la productivité. Ils contribuent de cette façon à atténuer la divergence d'intérêts entre numérisation et conservation.

### **De la concurrence à la collaboration financière**

Conservation et numérisation absorbent une grande part des ressources des bibliothèques, tant humaines que financières. L'avantage d'intégrer ces deux chantiers au sein des mêmes programmes devient vite évident. En se renforçant mutuellement, ces deux approches fournissent des arguments non négligeables pour leur financement commun.

Le projet de numérisation de la Ville de Genève s'est basé sur les options prioritaires définies préalablement pour déterminer quels corpus nécessitaient une intervention urgente en termes de conservation ou de stockage. La grande majorité, soit 80%, est dans ce cas. Ceci n'est pas étonnant si l'on garde à l'esprit que ce projet s'est concentré sur des spécificités des collections genevoises que seules ces bibliothèques possèdent, portant la responsabilité conjointe de leur conservation et de leur mise en valeur.

Certains supports montrent avec une éloquence particulière l'intrication de ces deux intérêts. Les photographies sur négatifs souples, par exemple, sont sujettes à une dégradation rapide ne pouvant être ralentie que dans un environnement climatique spécifique (réfrigération), ce qui entraîne des coûts de gestion conséquents. Est-il raisonnable de préserver à tout prix les originaux dans ces

conditions? Cette réflexion de gestionnaire peut conduire à inverser l'ordre des priorités et à admettre que la numérisation, qui génère un médium inaltérable dans sa nature, est préférable à la conservation d'un document original dont la perte est à long terme irrémédiable. Certaines études mettent d'ailleurs désormais en balance les coûts de la préservation matérielle et la durée de vie supplémentaire qu'elle octroie aux documents qui en bénéficient.

### **Limites de l'exercice**

Même s'il est imposant, le programme de numérisation de la Ville de Genève ne concerne qu'une faible part des collections patrimoniales: les 10,3 millions de pages dont il est question ne représentent que quelques centaines de mètres linéaires, soit moins d'un demi-pourcent de l'ensemble des collections.

Pourtant les effets de la numérisation sont ici démultipliés, parce que cet effort collectif permet à chaque institution de bénéficier de l'avancement des autres. En tirant pleinement parti de leurs outils de gestion communs (les catalogues collectifs, qui évoluent de plus en plus vers des bibliothèques numériques, notamment grâce aux outils du web sémantique), elles peuvent se concentrer sur les fonds dont elles sont seules dépositaires, et refouler ou désherber d'autres corpus.

Les programmes de numérisation à large échelle, voire "industriels" pour certains (bibliothèques nationales, Google) ont indirectement des répercussions sur le statut des collections conservées à Genève. Des entreprises comme Journal Storage ou Project Muse assurent par exemple pour les périodiques une pérennité numérique sur laquelle peuvent raisonnablement s'appuyer les bibliothèques<sup>3</sup>. Elles peuvent ainsi renoncer à conserver des collections qui immobilisent leurs rayonnages, tout en offrant un service plus efficace aux usagers.

### **Conclusion**

Dans le travail sur les collections, l'intrication entre numérisation et conservation est toujours plus grande, notamment pour des raisons économiques. La question systématique de la valeur des documents se pose. L'intérêt de la diffusion par la numérisation se renforce en même temps que le souci de conserver au mieux les sources s'affirme. Le projet de numérisation de la Ville de Genève s'inscrit dans cette tendance.

Le statut des collections change progressivement dans les institutions. Le livre n'est plus sacralisé du seul fait qu'il s'agit d'un livre, mais il est estimé en fonction de sa valeur intrinsèque, en tant qu'objet ou pour son contenu informationnel. De ce fait, l'institution qui le conserve est amenée à clarifier ce qui relève exactement de sa mission.

Le rapport avec les autres institutions s'en trouve transformé car l'interdépendance devient la règle. Numérisation et conservation, parce qu'elles sont partagées, renforcent les liens de coopération qu'entretiennent les réseaux, les bibliothèques nationales, les associations (au premier chef l'Ifla).

---

<sup>3</sup> [www.jstor.org](http://www.jstor.org) et [muse.jhu.edu](http://muse.jhu.edu). Rappelons que *Journal Storage* (JSTOR), organisation à but non lucratif fondée en 1994, a explicitement pour objectif de numériser des séries complètes de périodiques scientifiques majeurs depuis le premier numéro parfois sur plusieurs siècles. De cette manière les bibliothèques qui n'ont pas pour mission de les conserver, ne sont pas obligées de les garder en magasin à seule fin d'en permettre l'accès.

Ces synergies impliquent à la fois une responsabilité et une confiance accrue dans ce système, dans la poursuite d'un but commun où chacun à sa place et qui sert à tous.

juin 2014

---

*Alexis Rivier est conservateur à la Bibliothèque de Genève, responsable de la bibliothèque numérique. Son expérience de l'informatisation des bibliothèques – des catalogues et bases de données à la numérisation – porte sur plus de vingt ans. Elle nourrit une réflexion qui s'exprime dans plusieurs volumes publiés par les éditions Electre – Cercle de la librairie, ainsi que dans un enseignement à l'Université de Genève, puis à la Haute école de gestion de Genève. Sa dernière publication Mémento de l'information numérique, co-écrite avec Jean-Philippe Accart est parue en 2012.*

**Alexis Rivier**

Conservateur Bibliothèque numérique

Bibliothèque de Genève - Promenade des Bastions - Case postale - CH-1211 Genève 4

T +41 22 418 28 38 - F + 41 22 418 28 01 - [alexis.rivier@ville-ge.ch](mailto:alexis.rivier@ville-ge.ch) - [www.ville-ge.ch/bge](http://www.ville-ge.ch/bge)